

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE EXTRAORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 9 décembre 2021 à 21h00 à la Mairie située au 167 route 204 à Saint-Justine à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Jean-Guy Labbé
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Mario Chiasson
Siège #6 - Linda Gosselin

Est/sont absents à cette séance :

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné le 30 novembre 2021 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

203-12-21

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice financier 2022 de cette municipalité.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023, 2024**
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mario Chiasson,
Et résolu à l'unanimité:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

204-12-21

3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023, 2024

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Il est résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte les prévisions budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022 ainsi que le programme d'immobilisations 2022, 2023 et 2024 annexé au document « Budget 2022 » de la façon suivante :

Budget 2022

Revenus	
Taxes	1 875 109\$
En lieux de taxes	64 162\$
Services rendus	135 242\$
Autres revenus	161 392\$
Transferts de droit	132 533\$
Transfert fonctionnement	180 626\$
Appropriation de surplus	120 000\$
Total / revenus	2 669 064\$
Dépenses	
Administration générale	417 303\$
Sécurité publique	297 923\$
Transport	601 730\$
Hygiène du milieu	474 153\$
Santé et bien-être	14 000\$
Aménagement et urbanisme	72 722\$
Loisirs et culture	349 246\$
Frais de financement	319 787\$
Dépenses en immobilisations	122 200\$
Total / dépenses	2 669 064\$
Surplus (déficit)	0\$

ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

205-12-21

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité :

QUE cette séance soit levée à 21h05.

ADOPTÉE

GREFFIER-TRÉSORIER

PRÉSIDENT